ÉPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE

Préparation : 1 heure - Exposé : 15 minutes – Discussion : 15 minutes

Mathilde Julla-Marcy & Sylvain Laurens

Cette année, 31 candidat·es se sont présenté·es à l'épreuve orale de sociologie, un nombre en hausse par rapport aux deux sessions précédentes. La moyenne de 13,83/20, en légère hausse, traduit le très bon niveau global des candidat·es. La médiane est à 15 et huit candidat·es ont obtenu une note égale ou supérieure à 17/20. Comme en 2024, la note la plus haute est 20/20 et la plus basse 07/20. Il y a eu très peu de présentations « ratées » et celle ayant donné lieu à la note de 20/20 répondait à (voire dépassait) toutes les exigences que l'on peut avoir dans un oral de ce type.

Comme les années précédentes, l'épreuve s'est, de notre point de vue, très bien déroulée, grâce à des candidat·es bien préparé·es, respectant le format et les principaux attendus (un seul exposé n'a pas respecté le temps imparti). Nous saluons donc le travail de préparation réalisé en classes préparatoires et encourageons les futur·es candidat·es à poursuivre ainsi. Certaines prestations se sont démarquées par le dynamisme des candidat·es, en constante recherche d'interaction avec le jury. Nous ne pouvons qu'encourager les candidat·es, malgré le stress procuré par l'épreuve, à regarder régulièrement le jury et à ne pas se « cacher » dans leurs feuilles de brouillon.

Dans l'ensemble, les candidat·es font l'effort de problématiser le sujet et de traiter le sujet posé. Il s'agit là de qualités à maintenir. En particulier, il faut prendre le temps d'interroger le sujet et de bien définir les termes du sujet. Dans l'ensemble, les problématisations étaient abouties même si certain·es candidat·es peinent à dépasser un regard descriptif sur les thématiques abordées.

Si le sujet est posé sous forme de question, il est nécessaire de s'interroger sur les enjeux de cette question, la problématique sous-jacente, afin de dépasser la question posée et de proposer une argumentation personnelle. Lorsque l'intitulé ne fait pas apparaître directement de question, le traitement ne peut pour autant en rester à une présentation thématisée et/ou descriptive. Il faut s'efforcer, de la même façon, à faire apparaître la problématisation, qui renvoie souvent à une tension entre les termes proposés, à des enjeux sociologiques et sociaux implicites, à des catégories qui peuvent faire l'objet d'une discussion et déconstruction, à des termes polysémiques que l'on peut envisager dans différentes dimensions. Les candidat·es sont parfois confronté·es à un sujet proche d'un sujet sur lequel ils et elles ont déjà travaillé. Il faut alors éviter la récitation d'un cours ou d'une fiche sur ce sujet « proche » : cela donne une impression de flottement au jury, d'un propos qui « tourne autour » du sujet posé, sans jamais le saisir vraiment.

Cette année le jury a fait le choix de maintenir un nombre important de sujets correspondant à des citations d'auteurs et d'autrices. Ils présentent des difficultés spécifiques, mais les candidat·es semblent de plus en plus armé·es pour y faire face si bien que le jury ne note pas de différences dans la qualité des prestations en fonction des types de sujets. L'oral ne doit pas se réduire à un commentaire linéaire de la citation : il faut dégager là aussi les enjeux sociologiques qu'elle pose (en termes épistémologiques, analytiques, méthodologiques, etc.). Il s'agit de nourrir l'argumentation à partir d'autres exemples ou auteurs mais sans se détourner totalement de la citation : il faut en faire une critique interne, qui s'intègre à la

logique argumentative de la citation, pour en proposer une discussion externe. Les citations proposées sont issues de textes écrits par des auteurs « classiques », au programme de la B/L, et/ou de textes plus contemporains mais s'inscrivant là aussi directement au cœur du programme, quand bien même l'auteur ou l'autrice n'est pas connu·e des candidat·es (ce qui n'est pas préjudiciable en soi). Il faut donc se préparer à l'exercice à partir des lectures faites durant la préparation au concours.

Concernant la structuration de l'exposé, le jury n'a pas de modèle standard. Il est possible de proposer un traitement en deux ou trois parties, tant que celui-ci permet d'envisager le sujet de manière complète. Lors de cette session, très peu de candidat·es ont fait le choix d'un plan en deux parties mais cela n'a pas empêché que d'excellentes notes soient données à celles et ceux ayant adopté ce format de présentation. S'il est important de prendre le temps d'annoncer les grandes articulations du plan suivi en fin d'introduction (ce que les candidat·es font toutes et tous), il n'est en revanche pas nécessaire d'annoncer systématiquement les sous-parties en début de parties, au risque de donner l'impression de se répéter et d'alourdir la présentation.

Concernant le développement, les meilleurs exposés sont ceux qui parviennent à articuler de manière équilibrée la présentation de concepts ou théories sociologiques ainsi que des résultats empiriques. La mobilisation de travaux récents est un plus et la capacité à faire dialoguer références classiques et enquêtes empiriques contemporaines concoure à distinguer fortement vers le haut les prestations. Il est possible de mobiliser des exemples historiques, philosophiques ou économiques, mais sans pour autant perdre de vue la dimension sociologique du propos. Concernant les concepts, théories ou méthodes, il faut éviter de simplement accumuler des références canoniques ou de multiplier les noms d'auteurs ou d'autrices comme argument d'autorité. Il faut prendre le temps de présenter et d'analyser les références mobilisées et de montrer leur apport à l'argumentation, en travaillant un fil directeur dynamique au-delà de la juxtaposition de références. Dans certains cas, le propos donne l'impression de « tourner en rond », en revenant plusieurs fois sur la même idée, sans que le jury ne perçoive bien la progressivité de l'argumentation. La sociologie ne se trouve pas seulement dans les livres : quand bien même le jury a bien conscience de la difficulté à suivre toute l'actualité sociale nationale et internationale durant les années de classes préparatoires, il apprécie que les développements analytiques dialoguent avec des exemples concrets et récents et que les candidat·es prennent la mesure de ce qu'ils et elles avancent théoriquement au regard du monde qui les entoure.

L'échange avec le ou la candidat·e est un moment important, qui contribue pleinement à l'appréciation portée par le jury. Il permet d'approfondir certains points, de décrire concrètement des processus sociaux évoqués, de préciser des éléments qui n'ont pas paru clair au jury, de réviser certaines affirmations, de mesurer la capacité du ou de la candidat·e à aller au-delà de ce qu'il ou elle a avancé dans l'exposé et à opérationnaliser sa pensée sociologique, etc. Il est donc important de rester concentré·e et mobilisé·e pendant cet échange, et de témoigner d'une position d'écoute, en acceptant de revenir sur ou de nuancer certaines des analyses proposées durant l'exposé. Dans le même temps, il faut affirmer et assumer son propos en évitant de multiplier les formules comme « je crois que… » pour introduire chaque référence mobilisée. Les candidat·es doivent également se préparer à expliciter et développer des références ou des notions qui auront fait l'objet d'une allusion durant l'exposé. Mieux vaut ainsi s'abstenir de mentionner des travaux, des analyses ou des enquêtes empiriques qui ne sont pas maîtrisées, au risque de voir le jury y revenir et de se mettre en difficulté.

Sujets 2025 :

« La compétence des professionnels implique l'incompétence des non-professionnels. En retour, l'incompétence des non-professionnels légitime la compétence des professionnels et constitue le fondement de leur autorité. (…) En situation de concurrence pour la conquête et l'exercice du pouvoir, le personnel politique doit s'assurer des « soutiens » dans le système social en prenant en charge les « demandes » des groupes sociaux qui constituent sa clientèle. Ces « demandes » sont traduites dans un langage politique, intégrées dans le programme d'une entreprise politique à laquelle elles confèrent l'originalité qui permet d'entrer en compétition avec les entreprises concurrentes. »
Daniel Gaxie, *Les professionnels de la politique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1973, p. 30.

« Pour appréhender les faits sociaux de façon objective, la sociologie ne peut se passer de la méthode statistique. Il ne s'agit pas seulement d'un lien pratique mais d'une dépendance théorique. Durkheim reconnaissait qu'il était plus économique pour la sociologie de reprendre les catégories déjà instituées par l'appareil statistique. Or celles-ci sont à leur tour tributaires de définitions juridiques, comme celles de l'état civil, elles-mêmes produites par un long travail social. (…) En exhortant le spécialiste de la mesure à bien mesurer l'écart qui sépare ses codes et ses catégories des réalités multiformes du monde social, le sociologue ne récuse pas le principe même de la mesure. Ce n'est pas de l'extérieur, mais de l'intérieur qu'il peut agir en incitant la statistique à diversifier les procédures d'enregistrement et d'enquête ».
François Héran, « L'assise statistique de la sociologie », *Economie et statistique*, n°168, 1984, p. 23.

« On en apprendra peut-être autant sur les métiers prestigieux en leur appliquant les concepts qui viennent naturellement à l'esprit quand on étudie les métiers les moins prestigieux, qu'en appliquant à d'autres métiers les idées développées à propos des professions les plus valorisées. »
Everett Hughes, « Le travail et le soi », *Le regard sociologique*, 1951, p. 75-85.

« Les pratiques contemporaines de transmission du capital culturel répondent bien à la logique qui était celle formulée avec la notion de transmission osmotique : elles produisent l'apparence d'une imprégnation inconsciente et indirecte (comme par osmose), et permettent de ce fait de maintenir la légitimation de la supériorité scolaire des enfants de classes supérieures. Mais parce qu'elles reposent sur un travail intensif de la part des parents (ou sur sa délégation), sa réalisation nécessite des ressources et des dispositions parentales particulières. Les parents des classes moyennes et supérieures se comportent bien souvent comme de véritables professionnels de l'éducation, font preuve d'une maîtrise de compétences pédagogiques, de la conscience des enjeux scolaires, d'une incorporation de la correction linguistique […]. […] Mais ces pratiques doivent aussi faire avec les nouvelles conceptions de l'enfance. Et ici, l'injonction à respecter le rythme « naturel » de l'enfant, à chercher avant tout son « épanouissement » tend à renforcer les stratégies d'invisibilisation du travail explicite, rationalisé, intensif dont ils sont souvent l'objet. […] Les pratiques de transmission sont autant directes qu'indirectes, euphémisées qu'apparentes, épuisantes qu'allant de soi pour les parents. »
Joanie Cayouette-Remblière, Sandrine Garcia et Joël Laillier, « Transmettre le capital culturel aujourd'hui : quel héritage de la notion d'osmose ? » [Introduction], *Revue française de pédagogie [En ligne]*, n° 224, 2024, p.16.

« Chaque génération reçoit de son aînée les préceptes de la morale, les règles de la politesse usuelle, sa langue, ses goûts fondamentaux, de même que chaque travailleur reçoit de ses prédécesseurs les règles de sa technique professionnelle. L'éducation est précisément l'opération par laquelle l'être social est surajouté en chacun de nous à l'être individuel, l'être moral à l'être animal ; c'est le procédé grâce auquel l'enfant est rapidement socialisé. Ces observations nous fournissent une caractéristique du fait social beaucoup plus générale que la précédente : sont sociales toutes les manières d'agir et de penser que l'individu trouve préétablies et dont la transmission se fait le plus généralement par la voie de l'éducation. »
Marcel Mauss et Paul Fauconnet, « La Sociologie, objet et méthode », Article « Sociologie », *La Grande Encyclopédie*, 1901.

Être entrepreneur

Les inégalités familiales

Légitimité et illégitimité des pratiques culturelles

La dimension spatiale des rapports sociaux de sexe

Analyser le marché en sociologue

Quelle est la place des usagers dans les politiques publiques ?

Socialisation et âges de la vie